



**Syndicat des Personnels
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'Education Nationale**

Montreuil,
Le 9 février 2017

- ✓ Statuts
- ✓ Code du travail
- ✓ Salaires
- ✓ Emplois
- ✓ Protection sociale

Tout est lié !



6 – 8, rue Gaston Lauriau 93 513
MONTREUIL CEDEX / Email :
spaseen@fo-fnecfp.fr / Site :
<http://www.spaseenfo.fr>

Après le 7 mars : on ne lâche rien !

Initialement appelée par les Fédérations de la Santé et des Territoriaux, la grève du 7 mars a été saisie par l'ensemble des syndicats des personnels de la Fonction publique aussi bien à la sécurité sociale, à Pôle Emploi, à EDF, que dans l'Education nationale. Elle a mobilisé 35 000 manifestants, à Paris, pour rappeler leurs revendications.

Tous les agents se sont retrouvés dans les mot d'ordre :

- ✓ l'augmentation générale des salaires ;
- ✓ l'arrêt du «non protocole» PPCR ;
- ✓ la défense du statut général de la Fonction Publique et des statuts particuliers ;
- ✓ la création massive de postes occupés par des fonctionnaires titulaires ;
- ✓ le maintien des services publics nationaux contre la régionalisation – territorialisation ;
- ✓ la défense de la Sécurité Sociale et de toutes ses prérogatives, contre sa privatisation et le déremboursement.

Pour le SPASEEN-FO, cette grève, qui se place dans la continuité de la mobilisation de la Loi Travail, illustre la volonté des fonctionnaires et des agents de la Fonction publique de réaffirmer leur refus des politiques d'austérité, de la casse du service public et des garanties statutaires.

C'est en toute indépendance que FO a porté, porte et portera ses revendications.

Car, dans un contexte pré-électoral particulier cette année, où la chasse aux fonctionnaires est ouverte, où le nombre de suppressions de postes envisagées ici ou là peut passer de rien à plusieurs centaines de milliers, les attaques continuent !

La dernière attaque en règle était le passage en force de la ministre de la Fonction publique lors du Conseil Commun de la Fonction Publique du 6 mars 2017 pour imposer l'ordonnance sur la mobilité des fonctionnaires, malgré l'avis unanime des organisations syndicales.

Comme l'indique la FGF-FO : « cette ordonnance est une attaque supplémentaire contre les statuts particuliers et cadres d'emploi des fonctionnaires avec l'annonce de cadres communs ou dispositions communes à des corps de différents versants de la Fonction publique (Etat, territorial, hospitalier).

De plus ce projet d'ordonnance va affaiblir les garanties offertes aux agents en cas de mobilité. En effet l'ordonnance précise que « le seul changement de service, d'établissement public ou de département ministériel ne constitue pas un changement de situation de l'intéressé ».

Il y a danger pour les agents. Il y a remise en question du rôle des CAP. Il y a mobilité forcée à la clef !

FO avait alerté les personnels : PPCR, RGGP, MAP, Réforme territoriale, Entretien professionnel et Individualisation, aucune réforme n'est étanche par rapport aux autres. Elles vont toutes dans le même sens.

Ils veulent faire sauter les garanties statutaires, individualiser la gestion, la carrière et le salaire pour isoler l'agent et le mettre en acceptation de toutes les réformes.

**Les analyses de FO hélas se concrétisent.
Nous avons encore une fois, hélas, raison.**

Cette ordonnance permettrait toutes les réorganisations possibles qui s'inscrivent toutes dans la mise en place de la régionalisation/territorialisation qui transfère à l'échelon régional les missions de service public relevant de l'Etat.

Elle fait écho aux rumeurs indiquant que le ministère de l'Agriculture travaillait à des scénarii qui envisageaient pour certains la disparition pure et simple du ministère lui-même. Si cette rumeur a été démentie, elle met en lumière que rien ne s'arrête en mars 2017. Et certainement pas nos revendications pour la défense du Service public, de ses agents et de leurs statuts.

La FGF-FO a immédiatement revendiqué le retrait pur et simple du projet d'ordonnance sur la mobilité des fonctionnaires.

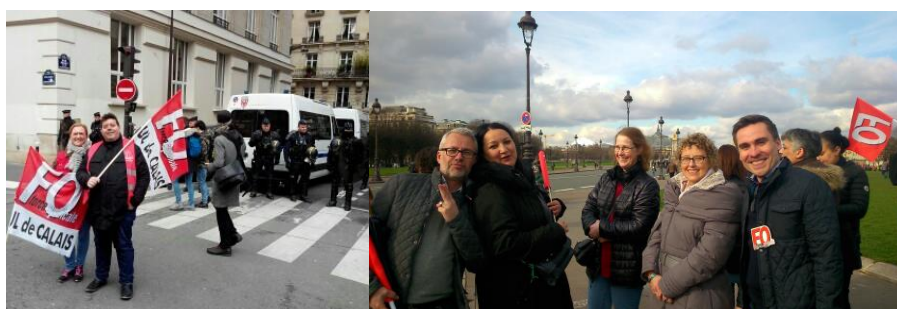
Le 7 mars a permis de réaffirmer nos revendications.

Aujourd'hui, 13 mars, s'ouvre le Congrès national de la Fédération Générale des Fonctionnaires – Force Ouvrière, 1^{ère} organisation syndicale dans la Fonction publique de l'Etat. Les résolutions qui y seront adoptées seront importantes pour demain, pour le service public, pour sa défense et celle de ses agents.

Le SPASEEN-FO y sera présent, comme il a été présent à la manifestation nationale le 7 mars, à Paris et dans les villes de Province pour y porter ses mandats et conforter les revendications de la FGF-FO.

Le SPASEEN-FO s'inscrit pleinement dans la résolution de la Commission Exécutive de sa Fédération, réunie les 09 et 10 mars 2017, qui affirme, entre autres : « Ce qui s'est exprimé le 7 mars confirme la nécessité de mettre à l'ordre du jour la préparation d'une riposte et d'initiatives interprofessionnelles pour faire converger l'ensemble des salariés pour l'augmentation générale des salaires, la défense des garanties collectives, l'abrogation de la loi Travail, l'arrêt de toutes les contre-réformes, la défense de la Sécurité sociale. »

Grève du 7 mars 2017 : On y était !



**SPASEEN de Lille, Versailles, Grenoble.
Arrivée aux Invalides.**